

La lettre du maire

Pascal Beaudet

N°15 janvier 2007 Aubervilliers

zoom

VŒUX

Ensemble pour l'avenir d'Aubervilliers



L'équipe municipale accueillait les invités à la traditionnelle cérémonie des vœux le 12 janvier.

Etre maire c'est en priorité s'occuper de la gestion de la commune et de tout faire pour que les habitants y vivent le mieux possible. Avec l'équipe municipale et avec les moyens dont nous disposons, nous consacrons tous nos efforts pour répondre aux attentes des Albertivillariens. Avoir un toit, vivre en sécurité dans un cadre de vie agréable, dans une ville propre, avoir des activités sportives, de loisirs, culturelles de qualité, scolariser ses enfants, confier son nourrisson à du personnel qualifié... C'est aussi faire vivre des projets et les réaliser. Mais ce combat permanent pour l'amélioration du quotidien n'a de sens que s'il tient compte d'une réalité plus large, d'une politique nationale dont les conséquences sont particulièrement sensibles à Aubervilliers tant l'urgence sociale y est présente. Malgré les injustices, les obstacles de tout ordre, avec mon équipe, les services de la Ville et de Plaine Commune nous continuons d'investir pour des équipements indispensables en maintenant un service

public de qualité. C'est parce que nous n'avons jamais renoncé à l'espoir de faire surgir un monde meilleur que des projets continueront de dessiner l'Aubervilliers du XXI^e siècle. Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, pour substituer aux flammes qui ravagent tant de vies, l'intelligence et la confiance qui redonnent du courage et des envies de futur. Je veux conjuguer mes ambitions avec celles d'Aubervilliers. Etre maire c'est bâtir tous les jours une relation singulière avec la ville et ses habitants. C'est avoir conscience de l'immense tâche qui vous est confiée et requiert tout votre temps et votre énergie. C'est parce qu'être maire est la fonction élue la plus prenante que j'ai décidé de m'y consacrer pleinement. Et c'est parce que cette responsabilité est passionnante que je veux poursuivre le travail accompli, que je vais œuvrer en 2007 avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à l'élaboration d'un nouveau contrat municipal pour la période 2008-2014 ■

Des dizaines de rencontres

Ce moment des vœux pour l'année nouvelle est toujours pour moi l'occasion de dialogues enrichissants avec les Albertivillariens les plus impliqués dans la vie locale et les partenaires de la ville.

Une foule nombreuse se pressait à l'Espace Fraternité.



Parmi l'assistance, le maire de La Courneuve, Gilles Poux, et le sous-préfet, Olivier Dubaut.



Avec le président de l'Association des Musulmans d'Aubervilliers.



contact

Pascal Beaudet

*maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune*

Hôtel de Ville
2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex Tél.: 01 48 39 52 00
Courriel: pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

2007 : Une année de travaux

2007 s'annonce pour Aubervilliers comme une année dynamique où de nombreux projets, très attendus par les habitants, vont se concrétiser, et où d'autres vont être lancés. Projets structurants, nouveaux équipements, amélioration du cadre de vie, tels sont les objectifs fixés pour cette année.

Lancement des travaux Porte d'Aubervilliers

Avec 165 000 m² de locaux d'activités, 380 logements, un centre commercial de 42 000 m² et un musée de la Télévision, le quartier Canal-Porte d'Aubervilliers doit commencer à surgir de terre. Ce projet permettra de créer plusieurs milliers d'emplois, avec priorité à l'embauche locale.

Ligne 12 : ça avance

Le prolongement de la ligne 12 du métro se concrétise peu à peu. Mi-2007, les premiers travaux concerneront la déviation des réseaux des concessionnaires (EDF, GDF, chauffage...). Ce qui permettra ensuite le creusement du tunnel de la Porte de la Chapelle à la Mairie d'Aubervilliers. L'aménagement de la place du Front Populaire (située à l'angle des rues Proudhon et des Gardinoux) pourra alors commencer pour s'achever par la construction de la première station en 2012. Devraient suivre dans la foulée les stations Pont de Stains et Mairie d'Aubervilliers, mais sur ce point nous attendons encore des garanties des différents financeurs.

Des équipements publics nécessaires

Priorité aux services publics, avec la reconstruction de la Maison de l'enfance Solomon qui débutera très prochainement. Sur le plan culturel, après la livraison de l'Espace Fraternité en 2006, c'est l'extension du Conservatoire national de Région qui est en cours de réalisation.

D'ici le mois de septembre, une déchèterie sera construite sous l'A86 et permettra aux habitants de se débarrasser plus facilement des encombrants.

Sur les quartiers Nord, un territoire en devenir avec le transfert prochain de la clinique

Mardi 9 janvier, inauguration du programme immobilier « Les Jardins du Canal » au Landy.



de La Roseraie sur le site Port Chemin Vert. Deux chantiers importants, lancés d'ici peu, placent une nouvelle fois les solidarités au cœur de la politique municipale : l'Ehpad, établissement hospitalier pour les personnes âgées dépendantes, qui sera situé dans le quartier Emile-Dubois et la maison-relais boulevard Edouard-Vaillant.

Des espaces verts pour un meilleur cadre de vie

Le square Stalingrad, plus ancien square d'Aubervilliers, verra sa requalification démarrer cette année. Le projet, issu de la concertation avec les habitants, prévoit de préserver la valeur historique du square en introduisant des éléments de modernité et en améliorant la lisibilité des cheminements. Malgré l'annulation de la subvention de la Région, les travaux du square Bordier vont débuter dans le quartier Villette.

Après l'ouverture de la maternelle Anne-Sylvestre, j'ai souhaité que l'environnement de l'école soit embelli par l'engazonnement du terrain situé à côté du mail.

Enfin, la requalification de l'avenue Roosevelt, dans le prolongement de ce qui a été

Présentation du dossier Villette





fait avenue de la République, favorisera une circulation plus fluide sur cet axe, en particulier pour les bus et les vélos.

Utilisation des premiers crédits ANRU

2007 verra le lancement des travaux de rénovation à la Cité République, ainsi qu'au Foyer des jeunes travailleurs. Ces deux chantiers s'inscrivent dans le cadre des financements de l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) qui ont été accordés à la Ville. Par ailleurs, Aubervilliers poursuit son développement en matière d'habitat diversifié. Je viens ainsi d'inaugurer 80 logements dans le quartier du Landy. La première tranche

du programme d'accession sociale des Prés-Clos, qui prévoit également des logements sociaux gérés par l'OPHLM, devrait être livrée d'ici fin 2007.

De manière générale, je souhaite pour notre ville un développement harmonieux, équilibré. Ce sont ces principes que j'ai impulsés au Schéma de cohérence territoriale dont j'ai en charge l'élaboration en tant que vice-président de Plaine Commune ■

te-Quatre-Chemins à l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru).



flash

Une partie des policiers municipaux en poste, rue Heurtault, avec la responsable, Ivana Simic.



La police municipale s'installe

Forte de ses sept membres pour le moment, les recrutements se poursuivent, la police municipale s'est installée dans des locaux flambant neufs, 99 rue Heurtault. De bonnes conditions de travail pour les agents qui vont se consacrer aux missions prioritaires que leur a confiées la municipalité : la chasse aux indélécats auteurs de dépôts d'ordures sauvages, aux vendeurs à la sauvette, qui peuvent vendre par exemple des jouets non conformes aux normes et dangereux pour les enfants, aux adeptes de la mécanique auto-moto sur la voie publique, la surveillance des marchés. Ils sont aussi à la disposition du public de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 01.49.37.94.90

Zone Franche Urbaine : Peut mieux faire

Mieux que ce que proposait l'Etat au début, le Fort d'Aubervilliers et la partie de l'avenue Jean Jaurès qui longe la cité Emile Dubois, sans intégrer les bâtiments ni le centre commercial, le périmètre de la ZFU finalement retenu après d'âpres négociations avec le ministre Jean-Louis Borloo n'est pas à la hauteur des attentes. Seront néanmoins concernés par le classement en ZFU, qui permet de développer l'activité économique, l'emploi et le maintien des commerces de proximité : le terrain La Motte, l'hôtel d'activités rue Réchossière, l'avenue Jean Jaurès devant la gendarmerie, le Fort et... la barre Gosperrin ainsi que le centre commercial.

Le 6 janvier dernier, lors de la réception annuelle des personnes handicapées.



Vivre avec le handicap

J'attache une grande importance à la place qu'accorde la Ville à ses habitants vivant avec un handicap. Ils doivent, au même titre que les autres, pouvoir vivre pleinement à Aubervilliers. C'est dans ce sens que la municipalité s'engage. Il s'agit, par exemple, de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans les activités de loisirs existantes. Cela se traduit également par des aménagements pour rendre les équipements publics accessibles : ainsi, en 2006, le centre de santé, le centre nautique, le gymnase Manouchian... Quant aux nouvelles constructions municipales, elles respectent d'emblée les normes d'accessibilité.

Ecoles

Ouverture de la maternelle Angela Davis

Le 8 janvier dernier, j'accompagnais une centaine d'enfants dans leurs nouvelles classes de l'école Angela Davis. Ces enfants, qui étaient jusqu'alors accueillis dans les écoles Pierre Brossolette et Jean Perrin, bénéficient d'un nouveau lieu bien à eux et débiteront ainsi leur scolarité dans les meilleures conditions d'éveil et d'épanouissement.

La municipalité a choisi de donner le nom d'Angela Davis à cette école. La militante noire américaine est un symbole de la lutte pour l'égalité des droits.

Pour Aubervilliers, il s'agit de la deuxième école maternelle qui ouvre depuis la rentrée. Je suis fier des efforts fournis par la Ville envers ces jeunes enfants, dont les années de maternelle sont si déterminantes pour leur avenir ■

Lundi 8 janvier, l'école Angela Davis ouvre ses portes dans le quartier du Montfort.



Logement

Un droit pour tous

Oui, le logement est une responsabilité publique et un droit fondamental que l'on ne peut laisser réguler par le marché de l'immobilier et les spéculations foncières. Alors quand le président de la République décide d'en faire un droit opposable comme la scolarité et la santé je ne peux qu'approuver. Même si l'urgence soudaine dans laquelle veut légiférer le gouvernement n'est pas exempte de calculs électoraux.

Je défends depuis longtemps, avec d'autres, cette revendication d'un toit pour tous mais quelle loi ? Et droit opposable à qui ? Il conviendra de préciser tout cela car il ne serait pas juste de pénaliser les collectivités locales qui ont déjà une offre conséquente de logements sociaux.

Pour être efficace, il faudra bien construire des habitations à loyer accessible. Mais en répartissant l'effort et en dénonçant ces maires qui préfèrent payer l'amende plutôt que d'appliquer la loi qui les oblige à disposer de 20 % de logements sociaux sur le territoire de leur commune.

Alors, pour éliminer toutes les manœuvres, la loi devra, dans son contenu, aussi bien sur les objectifs que sur les moyens, être sans ambiguïté ■

Seniors

Bientôt un nouveau lieu d'accueil

Des activités très variées, de la peinture sur soie...



Cette fois, ça y est, les travaux vont débuter au 39 de la rue Heurtault et le nouveau siège des Seniors d'Aubervilliers ouvrira ses portes prochainement.

La dynamique association pourra ainsi travailler dans de bien meilleures conditions et offrir à ses nombreux adhérents un lieu d'accueil mieux adapté. Gageons que les diverses activités proposées, culturelles, sportives, ludiques, de loisirs, de connaissances séduiront de plus en plus de nos anciens, pour le plaisir de bouger, d'apprendre, de faire ■

... à des parties parfois très disputées de Scrabble.



Jeudi 25 janvier

Aménagement. Réunion publique en mairie sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Jeudi 25 janvier

Rénovation urbaine. Signature du Contrat territorial de rénovation urbaine (CTRU) de Plaine Commune avec le ministre de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo.

Samedi 27 janvier

Cadre de vie. Pose de la première pierre de la déchèterie d'Aubervilliers.

Mardi 30 janvier

Sports. Présentation de l'équipe cycliste d'Aubervilliers.

Jeudi 1^{er} février

Citoyenneté. Conseil municipal.

Du 1^{er} au 18 février

Exposition. « Les Bâtitisseurs », au bâtiment 210 des Magasins Généraux (EMGP), dans le cadre de la manifestation départementale « Et voilà le travail ! ».

Mardi 6 février

Rencontre. Avec les animateurs de l'Omja et le personnel du service Jeunesse.

Jeudi 8 février

Mémoire. Cérémonie d'hommage à Suzanne Martorell.

Mardi 13 février

Citoyenneté. Conseil communautaire.

rendez-vous

Lundi 5 février à 19 h

Conférence du Collège de France sur « Don Quichotte » au Théâtre Zingaro.
Par Francisco Jarauta, professeur à l'Université de Murcia (Espagne).



LA LETTRE DU MAIRE - n° 15 - janvier 2007 - Directeur de la publication Pascal Beaudet - Création graphique 0@0@ - Maquettiste Zina Terki - Crédit photographique Willy Vainqueur - Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriet - Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex - Tél. : 01 48 39 52 00 - fax : 01 48 39 52 30 - www.aubervilliers.fr - Photographie & impression POM.